**Ms Belen Calvo Uyarra**

Ambassador of the European Union to Rwanda

Delegation of the European Union to Rwanda

KG 7 Ave, Aurore Building  
Post Box 515 Kacyiru – Kigali

RWANDA

[DELEGATION-RWANDA-HUMAN-RIGHTS@eeas.europa.eu](mailto:DELEGATION-RWANDA-HUMAN-RIGHTS@eeas.europa.eu)

**[Partie à remplir par l’expéditeur]**

**Nom :**

**Prénom :**

**Objet : L’UE doit demander aux autorités rwandaises de garantir l’intégrité physique et psychologique du journaliste emprisonné Dieudonné Niyonsenga**

Madame l’Ambassadrice,

À la suite d’informations venant de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes vives préoccupations quant aux allégations de tortures à l’encontre du journaliste **Dieudonné Niyonsenga** – alias Cyuma Hassan – condamné, en novembre 2021, à sept ans de prison à l’issue d’un procès non équitable où les droits de la défense ont été violés à plusieurs reprises.

Au cours de ces deux dernières années, le journaliste de la web-télé Ishema TV aurait régulièrement subi des violences physiques au sein de la prison de Nyarugenge selon ses témoignages devant la justice rwandaise et ceux de personnes lui ayant rendu visite en prison. Ses conditions de détention seraient également très difficiles.

Bien que les autorités rwandaises compétentes aient été informées de cette situation à diverses reprises, les conditions de détention de Dieudonné Niyonsenga ne se sont pas améliorées et les violences physiques à son encontre perdureraient en toute impunité. Les proches de Dieudonné Niyonsenga craignent pour sa vie.

Les partenaires régionaux et internationaux du Rwanda devraient appeler le Rwanda à respecter ses obligations légales en termes de respect des droits humains et à libérer tous les journalistes et détracteurs injustement emprisonnés.

Conformément aux *« Orientations de l’UE en ce qui concerne la torture et autres traitements cruels »*, je vous exhorte à interpeller les autorités rwandaises afin que ces dernières respectent leurs obligations légales de non-usage de la torture et garantissent, en toutes circonstances, le respect de l’intégrité physique et psychologique de Dieudonné Niyonsenga en prison.

Je vous exhorte également à demander à ce que les allégations de torture à l’encontre du journaliste fassent l’objet d’enquêtes impartiales et indépendantes afin, si les fait sont avérés, que leurs auteurs et responsables soient jugés et sanctionnés conformément à la loi.

Je vous prie de croire, Madame l’Ambassadrice, à l’expression de ma haute considération.